



Le conseil municipal vous souhaite une excellente année 2021!

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la joie, la santé et la sérénité.

N° 118 - Février 2021

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chères Mauranaises, chers Mauranais,

La covid-19 est toujours là, mais la campagne de vaccination qui a commencé depuis plusieurs semaines doit nous donner de l'espoir. Même si les débuts sont difficiles, notamment pour obtenir un rendez-vous, je sais que plusieurs anciennes et anciens de notre village ont bien reçu la première injection.



Notre président a annoncé un vaccin pour tous d'ici la fin de l'été, et l'arrivée imminente de nouveaux vaccins devrait faciliter cet objectif. En attendant il nous faut rester vigilant et ne pas baisser la garde face aux nouveaux variants et la menace d'un 3ème confinement.

Il nous faut également nous adapter. A regret, les traditionnels vœux du Maire autour d'une galette et d'un bon cidre n'ont pu avoir lieu. Nous avons donc choisi cette édition pour vous détailler les avancées des différents projets.

L'adaptation se fait aussi au niveau des manifestations qui ponctuent habituellement la vie de notre village. Le comité des fêtes et moi-même essayons dès que possible de les maintenir, tout en minimisant les risques sanitaires. Comme vous pourrez le voir dans les pages qui suivent, les dates sont arrêtées, croisons les doigts pour que l'on puisse les maintenir.

En plus de la pandémie, un autre défit nous attend pour les 30 années à venir : le réchauffement climatique. Vous avez peut-être vu le dernier film de Yann Arthur Bertrand, LEGACY - notre héritage. L'histoire de notre espèce jusqu'à l'ère industrielle y est joliment résumée. En revanche, quand vient le moment du bilan, le constat est sombre. Heureusement, il nous donne quelques pistes à suivre pour trouver des solutions.

Le chauffage de nos maisons est une source importante de CO² lorsqu'il utilise des énergies fossiles (fioul/gaz). Une mauvaise isolation accentuera le phénomène. De plus en plus d'aides sont disponibles pour aider les foyers à améliorer leur performance énergétique et un article dans ce journal vous indiquera un contact pour en savoir plus.

Les déchets sont également une autre source de CO² à différents niveaux. Vous verrez dans la rubrique « projets en cours » plusieurs points sur ce sujet.

Si nous nous y mettons tous, rien n'est impossible. Et j'espère que nous pourrons à nouveau nous réunir plus sereinement afin de mener à bien certains projets ensemble.

Je terminerai sur ces quelques mots : profitez du présent et rappelez-vous du passé pour construire l'avenir.

Votre Maire, Nicolas Rostaing.

Evènements de ces derniers mois

Cérémonie du 11 Novembre 2020

Lorsque, avec l'Armistice, les combats de la Première Guerre mondiale cessent, le 11 novembre 1918 à 11 heures, chacun sait que plus rien ne sera jamais comme avant. Rappelons-nous que cette guerre qui aura duré quatre ans, a tué près de 2 millions de soldats français, et en a blessé et mutilé près de 4 millions de plus. Sans compter les pertes du côté de nos alliés et de nos ennemis.

Cette année, la crise sanitaire du Covid nous a contraint à modifier nos habitudes. Pas de messe, pas de défilé avec fanfare, pas de discours, pas de recueillement public.

Mais la municipalité a tenu à commémorer l'évènement en pavoisant le monument aux morts et en installant un pupitre sur lequel était affiché le discours officiel du ministère des Armées, chargé de la Mémoire et des Anciens combattants. Les habitants ont pu ainsi en prendre connaissance et se recueillir tout en respectant les règles sanitaires.



Panier gourmand pour les anciens

Tenant compte des contraintes liées aux restrictions sanitaires actuelles, le Conseil Municipal n'a pu cette année, organiser le traditionnel repas des anciens qui d'habitude avait lieu le même jour que le Noël des enfants.

Face à cette situation exceptionnelle, le Conseil a quand même rendu hommage à nos anciens en leur livrant à domicile un panier gourmand composé de produits locaux de qualité. Ce panier comportant du foie gras, deux fromages différents, deux bouteilles de vin et une tablette de chocolat a donc été distribué à chacun de nos ainés par Nicolas et Dominique le 17 Décembre dernier. Ironie des chiffres, c'est 17 foyers de notre village qui en ont bénéficié. Cela va sans dire que l'accueil que nous ont réservé les personnes concernées a été plus que chaleureux.















Noël des enfants

C'est le dimanche 13 décembre que les enfants du village ont découvert le père Noël descendu du ciel sur son traineau tiré par ses rennes. Après s'être reposé de son long voyage, il a rencontré les enfants du village qui s'étaient déplacés pour le voir en chair et en os. Il leur a distribué des cadeaux (bon achat de 25€ à la Grande Récré et sachet de chocolats fins de chez GALY à Cazères.) après avoir échangé quelques mots (secrets) avec eux. Un intrus adulte a tenté de s'infiltrer dans le rang des enfants pour tenter d'avoir lui aussi des cadeaux, mais le père Noël, alerte et lucide pour son âge, a tout de suite senti venir la supercherie et l'a gentiment invité à ne plus recommencer...

Un grand merci à André, Président du Comité des fêtes, et Nicolas notre Maire, pour leur présence et leur contribution financière à cette manifestation. Un grand merci aussi à Guy qui a joué en toute discrétion, avec beaucoup de patience et de gentillesse, le personnage principal de cette journée.





Manifestations locales à venir

À confirmer selon évolution des conditions sanitaires et des restrictions associées

- Après-midi " nettoyons la Nature" --> 13 Mars
- Chasse aux Œufs --> 4 Avril
- Vide grenier de Printemps --> 1er Mai
- Repas des voisins --> 29 Mai
- Nettoyage des chemins --> 5 Juin
- Fête de la Musique --> 26 Juin
- Fête locale --> 24, 25 et 26 Juillet

Etat civil

Baptême civil

 Monsieur le Maire a procédé à la célébration du baptême civil de ses fils Alexandre et Auguste ROSTAING le 24 octobre 2020.



PACS

Monsieur le Maire a eu le plaisir de célébrer le PACS de Mme Justine BOULET et M.
Thomas ILES le jeudi 28 janvier 2021, à la Mairie de Mauran. Toutes nos félicitations
aux jeunes pacsés.



Naissance

• Toutes nos félicitations aux parents de Loïs (Mme Mélissa CHAZOULE et M. Nicolas RAYMOND) né le 10 janvier 2021.



Bienvenue

- À M. Florian SAUNÉ et ses enfants Jules, Léa et Louis qui habitent rue de l'Eglise.
- À Mme et M. **Monique** et **Michel CESAR** qui habitent route du Picon.



Nouvelle entreprise à Mauran

Vous avez surement remarqué que, après **ALL SKY** puis **AZENCO**, une nouvelle entreprise s'est installée à Mauran depuis le 1^{er} Janvier 2021. Il s'agit de l'entreprise **JD OUTDOOR**, constructeur de chalets en bois, dont le Président est M. Jean Daniel ROUBY. Le site de Mauran est le lieu de fabrication, le site de Saint Elix le Château est le site de commercialisation / showroom. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Informations Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Pas de changement : Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 avec présence du Maire et de la secrétaire de Mairie.

Projet en cours :

Réseau d'assainissement :

- Mise en œuvre toujours prévue pour 2025/2026 à ce jour. Les modifications proposées pour essayer d'agrandir le zonage n'ont pu être retenues. Les surcouts engendrés seraient supérieurs au seuil de viabilité économique fixé. Le dossier doit maintenant passer par environ 2 mois de validation de différents services. Suivra le début de l'enquête publique.

Modification du PLU :

- Etude toujours en cours. Il était nécessaire de valider le zonage de l'assainissement afin de pouvoir l'intégrer. Une réflexion est aussi en cours concernant le devenir de la zone prévue pour le lotissement.

- Lotissement:

Les conclusions montrent que le risque financier est trop fort pour pouvoir être supporté par notre commune, déjà endettée par les grands projets antérieurs et au budget de fonctionnement très serré. L'analyse du dossier montre également que même si le projet d'aménagement était supporté par un lotisseur (achat terrain, travaux et reventes des terrains), les charges (entretien espaces verts, tournées encombrant/vert, frais de scolarité, etc...) engendrées par cette augmentation de population sont supérieures aux retombées financières (impôts, taxe aménagement, dotation état, etc...)

Un vote sera organisé lors d'un prochain conseil municipal pour statuer définitivement sur ce projet.

- Dommages bâtiment Mairie :

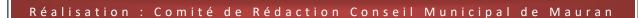
- Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse a été déposée le 5 novembre 2020. Croisons les doigts pour que cela aboutisse car nous attendons cette réponse pour commencer les travaux de rénovation de l'appartement et du RDC. La demande sera renouvelée chaque année en cas de refus.

Surveillance des zones de dépôts volontaires des déchets :

- Un dispositif de surveillance photographique a été installé, à des fins de tests, sur la zone de dépôt volontaire de déchets située à côté du cimetière. L'objectif recherché est de diminuer les dépôts sauvages déjà constatés sur les zones de dépôt de notre commune.
 Les tests sont en cours, nous vous tiendrons au courant des suites que nous envisageons de donner à ce projet (déploiement sur tous les sites ou pas).
- Des affiches pour rappeler les consignes de tri ont été apposées sur les conteneurs. Si elles ne sont pas correctement respectées, c'est l'intégralité du conteneur qui risque de finir incinéré/enterré plutôt que d'être revalorisé.
- Par ailleurs, et à des fins de prévention, nous envisageons de créer un ensemble de panneaux d'affichage humoristiques pour inciter les gens à faire les bons à maintenir les zones de dépôts propres.

Projet intercommunal de redevance incitative :

- L'intercommunalité qui possède la compétence « gestion des déchets » a comme objectif la mise en place d'une redevance incitative à l'horizon 2023. L'idée principale est d'accompagner les habitants



dans une démarche de diminution des déchets. Cela passera entre autres par une nouvelle facturation basée non plus sur le foncier mais bien sur ce qui est réellement jeté au sein de chaque foyer. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans les prochains Vivre à Mauran au fur et à mesure de son avancement. Sachez que la commune est cent pour cent représentée puisque Jean-Louis RIPOUIL et Nicolas ROSTAING se sont répartis les rôles au sein des quatre groupes de travail : respectivement grille tarifaire / communication et dépôts sauvages / adéquation des dispositifs. Nicolas fait également parti du comité de pilotage.

Cimetière :

- L'ossuaire communal sera finalement sous le dépositoire communal. En effet, une trappe déjà présente servira à accueillir les ossements. L'emplacement étant suffisamment grand, une plaque matérialisera ce nouvel emplacement.
- Rappel : si des personnes sont intéressées par l'achat de concessions dans l'ancien cimetière, merci de nous contacter suffisamment tôt car des frais supplémentaires s'appliquent pour vider préalablement les emplacements choisis. Cela permettra de mutualiser et de minimaliser les coûts pour les futurs acheteurs de concession.

Vente du gyrobroyeur :

- Initialement mis en vente à 2500€, nous n'avons eu qu'une seule offre à 1650€. Jugée trop basse, celle-ci fut refusée. Depuis, une offre d'un autre acquéreur à 2000€ a été acceptée. La vente est en cours de finalisation.

Nous allons donc pouvoir acquérir une tondeuse débroussailleuse à fléaux, autotractée qui correspond aux besoins actuels (entretien talus, bords de baronne, chemins, etc...).

- Appartement de la Mairie de Mauran :

- Pour information, l'appartement de la Mairie est occupé depuis la fin de l'année 2020 par une personne bénéficiant de l'aide sociale. En effet, la mairie de Mauran sollicitée par la Communauté de Communes Cœur de Garonne, a accepté de lui offrir un toit, en attendant que sa situation s'améliore. Ce n'est pas la première fois que la Mairie de Mauran fait un geste pour des personnes en difficulté. L'ancienne municipalité l'avait déjà fait pendant son mandat. Nous considérons que dans la mesure où cet appartement n'est pas exploité, nous pouvons, nous devons (et nous en sommes fiers) apporter notre aide afin d'améliorer certaines situations, qui peuvent être dramatiques.

Projet d'économie verte et solidaire :

 Dans le cadre du Plan d'action Mutualiste de l'agence du Crédit Agricole de Cazères, la mairie de Mauran soutient un projet de plantation d'arbres fruitiers, de plantes aromatiques et de légumes dans le village. Les objectifs de ce projet sont multiples : faire participer et rassembler toutes les générations de personnes autour de la construction et la réalisation du projet, faire profiter



- les habitants de la récolte des fruits, aromates et légumes, favoriser un développement durable dans la commune.
- Ce projet a attiré toute l'attention du Conseil d'Administration du Crédit Agricole car il s'inscrit dans sa stratégie de développement de l'esprit mutualiste qui est : proximité, responsabilité, solidarité, et utilité. Si Mauran pouvait servir d'exemple pour d'autres communes, alors cela serait profitable pour tous. Le Crédit Agricole a, en conséquence, accepté de participer au financement de ce projet.
- À ce stade nous ne connaissons pas encore l'enveloppe qui pourrait nous être attribuée, la balle est dans notre camp pour faire une estimation des coûts associés et obtenir des devis...
 Affaire à suivre...

Déploiement de la Fibre optique à Mauran :

 Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté ces derniers temps, le déploiement de la fibre est en cours à Mauran. Nous avons tous vu les



équipes de la société BYON tirer les câbles de fibre un peu partout dans le village, en aérien et en sous-sol. Il semble que l'objectif de fin de déploiement de l'infrastructure des câbles sera tenu, en conformité au plan d'adressage des particuliers complété et validé par la Mairie.

- Rappel des grandes dates du projet :
 - Fin de déploiement des infrastructures techniques : 31 Mars 2021
 - Période d'installation des matériels Opérateurs sur le central de Martres-Tolosane : Avril à Juin 2021
 - Début des premières installations chez les particuliers : 1er Juillet

Vente maison de La Gourgue, propriété de la Mairie de Mauran :

Le Conseil de Municipal de Mauran a décidé de vendre la Maison de La Gourgue appartenant à la Commune ; compte tenu de la faible rentabilité des loyers perçus par la Mairie en regard des frais nécessaires à l'entretien et à la remise en état du bâtiment. Elle sera proposée à la vente, en priorité et en direct, aux locataires actuels. Si les locataires ne souhaitent pas acheter la maison au prix fixé par la Mairie, alors la vente sera confiée à une agence immobilière que la Mairie sélectionnera.

Point Commission Tourisme :

- La Mairie de Mauran, représentée par Mme Florence Chochon La Touche et M. Benjamin Corrège, participe aux travaux de la commission Tourisme de la Communauté des Communes Cœur de Garonne. Des démarches ont été entreprises pour relier les chemins ruraux et communaux des communes de Mauran, Montclar et Palaminy. L'objectif est de créer des boucles de randonnées pour tous les promeneurs.
- À ce stade, un seul chemin communal de Mauran est concerné, c'est celui qui relie Esquerra à Montclar, en passant par les ruines du château dit de l'Anglais.

Incident technique cloches de l'église :

- Les travaux d'ENEDIS début décembre sur l'une des lignes électriques parcourant le village sont à l'origine de la panne. Lors du re-branchement, deux phases ont été inversées. Les moteurs câblés en triphasé tournaient donc à l'envers. L'incident fut heureusement sans gravité et notre village de campagne a retrouvé son angelus qui le caractérise tant.
- A noter que nos sénateurs ont adopté en ce début d'année, une loi sur le « patrimoine sensoriel des campagnes » qui permet aux coqs, poules, oiseaux, bovins, chevaux... mais aussi aux cloches, de marquer nos campagnes, d'un relief sonore devenu patrimoine national.

- Changement défibrillateur de l'église :

- Après vérification, le défibrillateur de l'église n'était plus en état de fonctionner car le bloc batterie/électrode était périmé.
- Après analyse des caractéristiques du modèle installé, M. le Maire a fait le choix de le remplacer par un modèle plus récent. Il pourra ainsi servir aussi bien à un enfant qu'a un adulte de 120kg (80kg pour le précédent). Les consommables sont moins couteux à l'usage.
- Le nouveau défibrillateur a été installé le mardi 9 février. Il est désormais opérationnel.

- Construction sauvage en zone verte sur la commune de Mauran :

 Une photo satellite fut présentée lors d'un conseil municipal montrant la construction d'un abri et de fondations non autorisées en zone naturelle. Le service urbanisme du PETR a été sollicité pour nous aider à résoudre la situation. Un rendez-vous doit être fixé avec le propriétaire afin de dresser un constat sur l'état des lieux pouvant entraîner un procès-verbal.

Projet de sécurisation et de mise aux normes handicapés :

- Initié par l'ancienne équipe municipale, le projet de mise aux normes handicapés des bâtiments communaux doit se concrétiser durant l'année 2021. Celui-ci se traduira par :

EDITION D'HIVER

- La création d'un WC handicapé sous l'ancien préau de l'école qui sert actuellement d'atelier (atelier en cours de transfert dans le hangar communal).
- Une rampe d'accès handicapé permettra d'accéder à la mairie. Le comptoir sera modifié pour permettre à une personne en fauteuil d'être renseignée comme il se doit.
- La salle des fêtes étant longue, une double rampe sera créée au niveau de la dernière porte pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie. Une allée bétonnée permettra de revenir sur l'avant du bâtiment tout en offrant de nouveaux emplacements pour le projet de plantations gourmandes.
- Balisage au sol de trois places handicapées : Mairie, salle des fêtes et cimetière.
- Un second projet, concernant la sécurisation du jardin de la salle des fêtes sera mené en parallèle. Il consistera à poser deux portails et un portillon pour offrir plus de sécurité aux enfants lors des différentes manifestations.
- Avant de commencer les travaux, nous attendons les réponses à nos demandes de subventions auprès de l'intercommunalité, du département, de la région et l'état. Début des travaux prévu pour le printemps/été 2021.

- Réfection du local buvette / chasse :

- A l'initiative de Frédéric DINNAT, président de l'association de chasse du village, ce local fait l'objet d'importants travaux de rénovation.
- L'idée est d'en faire un véritable local associatif pour tous. La nouvelle disposition intérieure devrait permettre d'accueillir une vingtaine de convives quand la situation sanitaire le permettra. Cheminée et lave-vaisselle feront partie des nouveautés.
- Après avoir fait place nette à l'intérieur, le toit a été rendu à nouveau étanche, un coin réfrigérateur/congélateur/armoire de rangement a été gagné sur le hangar et une chape coulée pour avoir le même niveau de sol partout. La pose des rails de placo est en cours.
- Un grand merci à tous les bénévoles qui y travaillent chaque vendredi après-midi.

Réfection trottoirs et chemin de la Tancade :

 Pénalisée depuis de nombreuses années par un budget ne permettant pas un entretien décent de sa voirie, notre commune a été prise en exemple lors de réunions intercommunales pour montrer à quel point les petites communes ont grand besoin d'aide financière pour réaliser l'entretien de leurs rues.



- Ce fut d'ailleurs l'occasion de savoir que, par le passé, nos voisins Martres et Boussens avaient souhaité être solidaires avec nous. Malheureusement, le précédent Président du conseil départemental n'avait pas rendu ce geste possible. Pire, cela avait même pénalisé nos voisins. Heureusement, les temps changent et l'un des objectifs de Cœur de Garonne est de renforcer la solidarité entre grosses et petites communes.
- Cet esprit communautaire se traduira concrètement en 2021 par une réfection des trottoirs de la rue du vieux château et du chemin des écureuils et par une remise en état de la chaussée du chemin de la Tancade. Les nids de poule du chemin des écureuils seront rebouchés lors de la prochaine campagne organisée par la Comcom pour limiter sa dégradation.

Optimisation des déchets verts :

- Cœur de Garonne, lauréate du projet territoire zéro déchet - zéro gaspillage, est engagée depuis 2017 dans une démarche ambitieuse de réduction des déchets. Pour se faire elle propose des composteurs en plastique recyclé (cf. photo cicontre) à un tarif préférentiel de 15€. Rendez vous à la déchèterie de Mondavezan avec un justificatif de domicile et un règlement par chèque. Il vous sera également remis un guide du compostage que vous pouvez retrouver aussi ici : https://www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/dechets-verts/



- L'intercommunalité s'est également dotée d'un broyeur mobile. Sa capacité de branches maximum est de 15cm de diamètre. Il est mis à disposition des communes gratuitement.

Afin de profiter au mieux de ce nouveau service, vous pouvez dès maintenant déposer en autonomie <u>uniquement</u> vos branchages au trou de Bélard, le long de la haie, après le récup' verre, entre les piquets orange. Les branches devront <u>toutes être mises dans le même sens</u> afin de faciliter le chargement de la machine, le moment venu. Le tas ne devra pas dépasser les 1,5 mètre de hauteur. La barrière est maintenant verrouillée à l'aide d'un cadenas à code. Pour connaître la combinaison, merci d'appeler Nicolas au 06.16.96.83.31.

Lorsque la quantité sera suffisante, nous ferons venir le broyeur et nous vous informerons lorsque vous pourrez venir récupérer le broyat.

- Point projet scierie « Florian »:

Depuis la précédente édition d'automne, il y a eu quelques avancées.
 Le conseil départemental a bien formulé fin octobre des vœux concernant le devenir du projet.
 De plus, fin janvier, le collectif « Touche pas à ma forêt » a rencontré Mme. C. Delga.
 La présidente de la Région a acté la mise en place récente d'un moratoire sur les études concernant l'implantation de Florian au regard de la crédibilité que doit requérir "l'étude concertation" organisée par l'État et la Région. Elle s'est engagée à soutenir la participation du collectif au comité de suivi de cette étude et a souligné que l'Etat portera l'étude afin d'éviter toute interférence avec les élections régionales. Affaire à suivre donc.

- Déploiement des compteurs LINKY :

- Le déploiement a commencé à Mauran et se poursuivra en février, mars et avril.



 Si vous n'avez pas déjà reçu de courrier de la part d'ENEDIS, alors il arrivera prochainement dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de l'opération de changement de votre compteur.

- **RAPPEL**: Pour ceux dont le compteur se situe en domaine privé, ENEDIS vous invite à appeler la société **5COM** au **05 61 94 40 19** afin de prendre rendez-vous. Pour les personnes qui ne résident pas en permanence sur la commune et qui ne peuvent ainsi récupérer le courrier dans leur boîte aux lettres, elles doivent appeler le même numéro que celui mentionné ci-dessus.

- Boîte à livres dans le village : une source de culture pour tous

- Le principe : chacun peut déposer ou emprunter un livre librement. Son fonctionnement repose sur l'échange et le partage. Le Conseil Municipal supporte cette idée et a essayé de récupérer une ancienne cabine téléphonique. Malheureusement, les recherches sont restées pour l'instant infructueuses. Et si les bénévoles bricoleurs (euses) du village en fabriquaient une ! Affaire à suivre...

Recensement militaire des jeunes nés en 2005 :





Campagne de vaccination



La campagne de vaccination a débuté depuis plusieurs semaines maintenant. Plusieurs centres ont ouvert autour de chez nous : Cazères-sur-Garonne, Salies-du-Salat, Carbonne et Rieumes.

Pour prendre rendez-vous, 3 possibilités :

- en ligne, via le site : https://www.keldoc.com/vaccination-covid-19/
- par téléphone sur la plateforme régionale :
 0 809 54 19 19
- sur la plateforme nationale : 0800 009 110 ou via le site www.sante.fr

Il faudra IMPERATIVEMENT avoir un certificat d'éligibilité de votre médecin traitant, le jour du rendez-vous.

De nouvelles informations seront communiquées aux habitants, dès que nous les aurons, pour prévenir les prochaines catégories de personnes concernées.

WIMOOV: construisons ensemble votre parcours mobilité



Et si vous déplacer devenait plus facile ?

Wimoov vous accompagne afin de trouver des solutions de mobilité pour accéder et vous maintenir en emploi ou en formation

Pour des déplacements :

- + autonome
- + économique
- + loin
- + rapide
- + écologique





Vous habitez rune des

48 communes en Cœur de Garonne ? Ce service est fait pour vous !

Plus d'informations:

07 84 57 40 20 ou par mail: natacha.recordon@wimoov.org

Mise à disposition possible

d'un vélo à assistance électrique ou d'une voiture à tarif social.

Sous réserve d'éligibilité : ressources, maintien en emploi, prise de poste, entrée ou maintien en formation.





Avec le soutien de :

Objectif Réno : c'est le moment d'en profiter...

Objectif Réno, c'est le guichet **Rénov'Occitanie** du Pays Sud Toulousain.

C'est le **service public de la rénovation énergétique** sur le territoire.

C'est un service de conseil **gratuit**, **neutre**, **objectif et indépendant**, il vous aide à améliorer le confort de votre logement et à réduire votre facture énergétique.

Les conseillers vous accompagnent pas à pas dans votre projet de rénovation énergétique : quels travaux ? quels financements ? quels professionnels qualifiés ?

Ce sont plus de **1000 personnes** qui sont renseignées chaque année.

Et depuis 2016, **510** ménages ont été accompagnés jusqu'à la réalisation de leurs travaux de rénovation : de la définition du projet jusqu'à l'optimisation des aides financières disponibles, en passant par le choix des techniques, des équipements et l'orientation vers des artisans partenaires.

En partenariat avec la **Région Occitanie** et dès que la situation sanitaire le permettra, Objectif Réno **mettra en place la visite d'un expert à domicile** pour définir avec vous la meilleure stratégie d'amélioration énergétique pour votre logement.

Besoin de rénover votre logement?









Conseils techniques

Aides financières

Artisans de confiance



Dispositif local, www.objectifreno.fr neutre et indépendant 05 61 97 34 20

N'hésitez pas à les contacter pour un rendez-vous. Ils vous conseilleront par rapport à votre projet personnel, vous aideront à y voir plus clair dans la jungle des offres (publiques et privées) relatives aux économies d'énergie et vous éviteront ainsi de tomber dans certains pièges.

<u>Contact par courrier électronique : infoenergie@payssudtoulousain.fr : </u>





Partenaires



















Mauran sous la neige

Le 9 Janvier 2021, Mauran s'est réveillé sous un manteau de neige d'une épaisseur de 12 cm environ. Cela faisait 9 années que cela n'était pas arrivé. C'était l'occasion pour de nombreux habitants de sortir pour se balader et profiter du spectacle. Et aussi pour les plus jeunes et les plus téméraires des adultes, de sortir les skis (et oui...), luges ou autres matériels de glisse, de faire des batailles de boules de neige et bien sûr de faire LE bonhomme de neige.

Nicolas, avec son 4x4, a pu s'aventurer sur nos routes et chemins et a pris de magnifiques photos de nos environs, en espérant qu'il y aura d'autres occasions d'en prendre dans les années à venir.

Voici donc une collection de belles photos à garder en souvenir....

















Photos Mystère

Réponses concernant le précédent Vivre à Mauran :

- 1- <u>Photo N° 1</u>, coordonnées GPS: 43°11'00.7"N 1°00'21.7"E: Il s'agit du moulin d'Esquerra situé sur le ruisseau de Loubrague. D'autres ruines le long du ruisseau, essentiellement des faïenceries, témoignent d'une importante activité humaine passée.
- 2- <u>Photo N°2</u>, coordonnées GPS: 43°10'39.4"N 1°00'22.5"E: Il s'agit d'une source aménagée le long du chemin communal qui relie Esquerra à Pouègues puis à Montclar-de-Comminges.

Voici deux nouveaux endroits insolites que nous vous invitons à découvrir. Saurez-vous nous dire où ont été prises ces photos ?



Indice photo n°1 :
Ce n'est pas un animal sauvage qui m'a creusé...



Indice photo n°2 : La RD62 n'existait pas à cette époque...

Certains de ces lieux se trouvent sur des terrains privés. Merci de respecter la législation en vigueur.

Les coordonnées de ces lieux seront données lors du prochain numéro du Vivre à Mauran.

Les personnes qui ont trouvé la bonne réponse, pourront nous soumettre leurs propres photos et textes pour une parution lors des prochains numéros. Ecrivez-nous : mairie.mauran@wanadoo.fr

Poème

Saison sans âme

Il est là, menaçant de froidure et de pluie, c'est l'adieu au soleil, à l'air si parfumé, des journées de douceur, c'est l'espoir évanoui des violettes dans les bois, des couleurs panachées planant sur le gazon avec légèreté. L'âpre réalité a ce dernier sourire l'arrivée de l'hiver fécondant mes journées dans un calme parfait se plaît à parcourir, dont sa faible lumière filtre dans nos maisons un parfum de tristesse sur une terre en deuil. Nos façades en berne; nostalgique impression! Un spectacle lunaire se prépare sur nos seuils. L'obscurité tombe sur nos arbres gelés, le brouillard s'épaissit et flotte au ras du sol, à la morsure du froid toujours environnée l'homme de cet univers en perd la boussole.

Guy Arnaud